

Election municipales à Esclanèdes

Communiqué de presse de la Mairie d'Esclanèdes :

Lors du dépouillement des élections municipales du 15 mars dernier, la liste des conseillers municipaux élus a été proclamée telle que les électeurs de la commune l'avaient décidé par leur vote.

Le mardi 17 mars le maire sortant a réceptionné, acté et transmis en préfecture les courriers de démission définitive de membres de la liste « Pour l'avenir d'Esclanèdes » ayant obtenue deux sièges :

- Madame BEAUFILS GAILLARD Cindy
- Monsieur QUINTIN David
- Madame DELCROS Claire
- Monsieur ROBERT Benoît.

Conformément à l'article L 270 du Code électoral : « La réception de la démission par le maire a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste ».

Ainsi les membres du conseil municipal de la commune d'Esclanèdes sont :

Pour la liste n°1 « Unis pour Esclanèdes », tel que sortie des urnes :

- Monsieur Fabrice VIDAL
- Madame Elodie DE ALBUQUERQUE
- Monsieur Luc VIEILLEDENT
- Madame Catherine ETTON
- Monsieur Jean-Jacques LUSSON
- Madame Edith BOUDON
- Monsieur Lionel NOUET
- Madame Valérie VALARIER
- Monsieur Stéphane FAUCOMPRÉ

Et pour l'autre liste n°2, les conseillers sont désormais :

- Madame Martine BREMONT
- Monsieur Yannick PALMIER.